

République française
Département de la Gironde
COMMUNE DE SAINT AUBIN DE BRANNE

Séance du vendredi 12 mai 2023

Membres en exercice : 11

Nb de présents : 8
Nb de représentés : 3
Nb de vote exprimés : 11
Nb de vote pour : 11
Nb de vote contre : 0
Nb d'abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois et le douze mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascal LABRO,
Date de la convocation: 05/05/2023

Présents : Pascal LABRO, Laurent BEREAU, Quitterie DUCLOT, Xavier BLOND, David PATEAU, Dominique PEYTOUREAU, Thierry MARQUE, Marie MIRAMON

Représentés : Robert FAURE, Jérémy CUSSEAU, Sarah BRUNELLOT

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Xavier BLOND

2023_DE_05_02 - Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-322.00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	322.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à SAINT AUBIN DE BRANNE, les jour, mois et an que dessus.

Fait les jours, mois et an susdits.



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Pascal LABRO

